

# Compte Rendu du Conseil d'Administration Du Conseil Français des Confréries



Le Mardi 03 Octobre 2017 à 14h00 à CHAMPLAY - VINEUIL

Membres délégués présents :

Solange Moreau-MASSENAVETTE, Présidente du Conseil Français des Confréries  
Jean RUAULT, Vice-président  
Georges JEGOU, Vice-président  
Jean-Pierre ROUSSEL, Secrétaire  
Henri-Pierre GAUTIER, Trésorier  
Geneviève ESTIOT, Trésorière adjointe  
Edmond-Louis SIMONEAU, Chargé de mission  
Michel DEVOT, Chargé de mission  
Michel LAVERGNE, Union des Confréries d'Auvergne  
Jean-Louis PIGNOT, Union des Confréries d'Auvergne  
Alain SENECHAL, Ambassade Régionale des produits du terroir de la Région Centre Val de Loir  
Jean-François PORNIN, Ambassade Régionale des produits du terroir de la Région Centre Val de Loire  
Laurent GANGLOFF, Fédération Régionale des Confréries du Grand Est  
Annie GARNIER, Fédération Régionale des Confréries du Grand Est  
Philippe HAELTERMAN, Hauts de France  
Jean-Paul GROSSIER, Normandie  
Jean-Paul BASSET, Ambassade Pays de Loire

Membres délégués excusés :

Marc MAINFONDS, indépendant  
Jean-Marie LIGRON-ROY, indépendant  
Philippe JOUVIN, Ile de France  
Bruno FERRAZZI, F.R.C.G.E.  
Marie-Claire PENNENGUER, Midi Pyrénées  
Robert PAGES, Midi Pyrénées  
Eliane IMBERT, Midi Pyrénées  
Serge BUCHARD, (remplacé par Philippe HAELTERMAN)  
Alain GOURMANEL, (remplacé par Jean-Paul GROSSIER)  
Gérard PELLIGRINI, Provence Alpes Côte d'Azur  
Daniel BERTHELOT, Provence Alpes Côte d'Azur

Membres délégués absents :

Yves LEBRAT, U.C.A.  
Jacky HAIM, F.R.C.G.E.  
Ruben MARTINOVSKY Secrétaire adjoint Conseil Français de Confréries (pouvoir à Michel DEVOT)

17 représentants présents plus 1 pouvoir, = 18 sur 27, le quorum est atteint.

14h20 ouverture de la séance par Solange Présidente qui remercie les membres présents et demande que l'on ait une pensée pour notre Ami Alain GOURMANEL absent ce jour pour raison de santé. Puis elle souhaite que les interventions soit courtes et précises.

Jean-Paul GROSSIER "remplaçant" d'Alain se présente.

\*1 - Le compte rendu du précédent Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

\*2 - Henri-Pierre nous fait le point sur les cotisations qui devraient cette année être en légères augmentations.

\*3 - La Présidente informe l'assemblée :

a) de son déplacement à la cité de la Gastronomie de TOURS accompagnée de Alain SENECHAL Président de l'Ambassade Régionale des produits du terroir de la Région centre Val de Loire, pour y rencontrer le Président de la dite Cité Emmanuel HERVE qui présente la Cité " TOURS Val de LOIRE " déclarant qu'elle fonctionnait actuellement mais, qu'il la verrait bien aller de NANTES à ORLEANS et du MANS jusqu'à POITIERS voir LIMOGES.

La Cité a participé à la manifestation de la Fête de la Gastronomie où une dizaine de Confréries étaient présentes pour vendre leur produit.

Alain SENECHAL nous donne son ressenti suite à cette réunion.

b) de son déplacement à la cité de la Gastronomie de DIJON le 18 Septembre accompagnée de Jean-Pierre Secrétaire, pour y rencontrer les responsables de la future Cité de la Gastronomie et du Vin. Étaient présents :

Mr DESEILLE Adjoint à la Mairie de DIJON.

Mr ARGOULLON Sébastien du Groupe EIFFAGE.

Mr HUDEL François chargé de projet "SPASS" pôle Salons et Congrès.

Solange MASSENAVETTE, Présidente du Conseil Français des Confréries.

Jean-Pierre ROUSSEL, secrétaire du C.F.C. et de la F.R.C.G.E.

Mr Christian POYER Grand Maître de la Moutarde de DIJON qui était à l'initiative de cette réunion.

Mme Maryse ROUSSEL Confrérie des Rognons Blancs en tant qu'observatrice.

Dans un premier temps Mr DESEILLE nous présente les différents projets existants actuellement :

\***TOURS** pour le coté historique qui fonctionne déjà.

\***PARIS-RUNGIS** pour le coté Commercial et International qui ne sera opérationnel qu'après la réalisation de la ligne RER (pas avant 2024)

\***LYON** pour le coté santé (2020/2022)

\***DIJON** pour le coté Gastronomie et Vin qui devrait être livrée fin 2019.

**Intervention** de Jean-Pierre ROUSSEL qui demande où en est le projet de la Cité de la Gastronomie du bien manger et aux produits du terroir de VALENCE prévue en 2019 ?

**La réponse** de Mr DESEILLE est claire, actuellement VALENCE ne fait pas partie du réseau des 4 villes retenues, elle n'entrera pas dans celui-ci avant 7 à 8 ans. Il nous commente ensuite le projet de DIJON qui sera implanté sur le site de l'ex Hôpital au cœur de la ville sur 6,5 ha. D'un coût avoisinant les 300 millions d'euros, elle comprendrait sur 70 000 m

\*1 Pôle culture sur 5000 m<sup>2</sup>

\*1 Pôle commercial sur 4500 m<sup>2</sup>

\*1 Complexe cinématographique de 13 salles

\*1 Hôtel 5 étoiles de 83 chambres (groupe Hilton)

\*1 éco quartier de plus de 600 logements et 3 résidences "services".

\*Aux bâtiments existants des XV<sup>ème</sup>, XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles rénovés, s'ajouteront des constructions contemporaines.

\*Un parking de 350/400 places est actuellement en cours de construction aux abords.

Il souhaiterait avoir dans les murs de la future Cité le siège du Conseil Français des Confréries, d'un groupement voir une ou plusieurs Confréries.

**Intervention** de la Présidente du Conseil Français des Confréries présente le Conseil Français des Confréries. Puis pose la question: *"vous demandez une cotisation de combien pour y recevoir le siège*

*du Conseil Français des Confréries*". La réponse est nette cela ne vous coûtera rien, vous aurez gratuitement accès au tram et au parking ainsi que les emplacements des campings-car. . . mais nous vous demanderons dans le courant de l'année de venir faire des animations avec les confréries. Solange fait une proposition pour l'exposition dans une vitrine, de statuettes des confréries au nombre de 500 à 800. Cette proposition intéresse nos "auditeurs" mais uniquement pour 3 ou 4 statuettes. **Intervention** de J-Pierre qui a présenté la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est. **Intervention** de Christian POYER qui nous informe de **l'éventuelle** création d'une Ambassade "Bourgogne-Franche Comté", ainsi que d'une Confrérie Internationale de la "maison Bourgogne" des délégations dans les villes de LISBONNE, CASABLANCA et même au CANADA sont en gestations. **Intervention** de Mr ARGOULLON qui nous informe que c'est le groupe EIFFAGE qui a en charge la recherche de partenaires et la réalisation du projet de cette Cité. Il précise qu'une fois le projet terminé, à la remise des clés EIFFAGE n'interviendra plus. Il s'interroge comment faire entrer les Confréries dans la Cité de la Gastronomie et du Vin et sous quelles formes : Y installer: le siège du Conseil Français des Confréries, d'une Ambassade, d'un groupement voir d'une ou plusieurs Confréries?

**Cela impliquerait:**

- la présence par roulement ou ponctuellement de confrérie en tenue avec des animations.
- renseigner les visiteurs sur le but des Confréries (afin de mieux se faire connaître)
- la présentation de produits régionaux défendus par les Confréries.

Et de continuer en précisant que la Cité c'est aussi:

\* un lieu d'accueil pour les entreprises, les associations qui pourraient y installer leur siège, leur bureau voir un point de vente.

\* Un centre de formation avec l'installation d'un centre de recherche sur la gastronomie et une annexe de l'école Hôtelière FERRANDI avec 2 pôles de formation (cuisine et pâtisserie)

A noter que la gestion du "Pôle Culturel" serait confié à S ' PASS

- \* 4 - Henri-Pierre informe le C.A. que conformément à la décision prise lors du dernier C.A., les 1000 **broches** sont arrivées. Comme par le passé, elles seront en vente au prix de 4 €. Puis il informe le dit C.A. que ce matin, le bureau s'est prononcé pour l'achat de **3 000 pin's** (voir plus suivants conditions) qui seraient mis en vente au prix de 2 €. Après discussions, mis au vote, cette décision est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration. **Les affiches** : Les affiches pour les vestiaires, nous en avons déjà parlé lors de notre dernier C.A. les pays de la Loire ont acheté 1 000 affiches qui seront livrées le 11 Octobre. Le Conseil Propose d'en racheter 500 au Pays de la Loire au prix de 1€ pièce à charge au Conseil de les revendre aux Groupements (**mini 5 affiches pour 5 €**)
- \* 5 - Le point sur la nouvelle répartition des représentants (ex délégués) actuellement au vu du nombre de Confréries qui ont cotisé, Henri-Pierre nous montre une simulation qui devrait voir 34 représentants. Le calcul définitif ne pourra être fait qu'au 31 Décembre 2017. Début Janvier, Jean-Pierre sollicitera les Présidents de groupement afin d'obtenir la nouvelle liste des représentants, elle devra être accompagnée du compte rendu de la délibération pour être valable. Ce nouveau Conseil d'Administration ne sera mis en place qu'après l'Assemblée Générale d'Avril 2018. Car le C.A. existant devra se prononcer sur les travaux de l'année écoulée.
- \* 6 - Le point sur l'Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries par Laurent GANGLOFF et Annie GANIER : Elle sera organisée par la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est à EPINAL le 28 Avril 2018 au Parc des Expositions Avenue de Saint-Dié proche de la RN 57 accès facile. Parking gratuit aucun déplacement en véhicule (ils se feront en BUS pour les visites) Un exposé sur le projet du déroulement de cette journée est fait. Nous avons une réunion de bureau le 13 Novembre prochain pour finaliser le programme qui vous sera remis début Décembre.
- \* 7 - Initiative de la Confrérie du Brie de Melun. La Présidente du Conseil F.C. avise que la Confrérie du Brie de MELUN fait son chapitre samedi 7 Octobre (elle espère que nous avons reçu l'invitation) et que

dans cette invitation il était noté que les temps forts de cette journée seront marqués par les "Confréries" le Rôle des Confréries et leurs Ambassades dans les **Cités de la Gastronomie** suivi par les résultats des concours. Puis elle nous fait part d'un échange de courriers avec la nouvelle Présidente du Brie de MELUN.

\*8 - questions diverses :

Notre Présidente nous informe:

- **avoir reçu un mail de Guy BERGERON** de la Confrérie du Raisin d'Or, qui lui fait parvenir le ressenti d'un confrère ayant participé le 26 Mai dernier à la demande de l'Institut du goût, à une réunion dans le cadre de la Foire de BORDEAUX. Les confréries présentes, une dizaine, bien qu'étant minoritaires par rapport aux différents corps présents. Elles ont tout de même insisté sur leur vraie utilité à travers la nouvelle Aquitaine pour la défense des traditions gastronomiques et leur regret de ne pas être souvent associées aux opérations officielles de promotion de notre gastronomie.

- **Un courrier de Mr BAILLOT** nous informe qu'une 4ème croisière sera organisée. Il en résulte que l'organisateur projette cette année de charger un membre d'une confrérie de s'occuper des réservations. *(Peut être dans le but d'avoir un plus grand nombre de participants parmi "nos" adhérent.)*

- **Le nouveau site:** Edmond Louis et Michel nous font part de la mise en place dans un futur proche d'un nouveau site. Celui mis en place ne donnant pas les facilités que l'ont escomptaient pour sa gestion et l'hébergeur avait promis une évolution qui finalement ne se fera pas.

Le nouveau site est en cours de construction et dès qu'il sera opérationnel vous en serez avisé. Dans un premier temps, en allant sur l'ancien vous serez automatiquement dirigé vers le nouveau. Le coût sera un peu moins élevé, mais ce n'était pas le but de ce changement.

Vers Juillet 2018, l'ancien site n'apparaîtra plus.

**Le Festival de Loire:** Jean-François nous communique les informations sur le festival de Loire qui s'est déroulé dernièrement. Un franc succès au vu du nombre de visiteurs, prouvant ainsi, que ceux-ci portent un réel intérêt pour ce genre de manifestation. Puis Jean-François fait circuler des photos prises pour illustrer ses propos.

### **Prochaine réunion de C.A. le jour de l'Assemblée Générale à EPINAL**

Les actions qui ont pour objet de contester les décisions prises lors de la Réunion du Conseil d'Administration en date du 03 Octobre doivent sous peine d'échéance, être introduites par les opposants ou défaillants dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la notification par mail des décisions qui leur est faite à la diligence du bureau dans un délai de 1 (un) mois à compter de sa tenue.

La Présidente clôture la séance.

Solange MOREAU-MASSNAVETTE  
Présidente

(Original signé)

Jean-Pierre ROUSSEL  
Secrétaire

(Original signé)